



Résolution du conseil communal du 22 mai 2018

Le Conseil,

- Approuve l'avenant 2018 au Plan stratégique de sécurité et de prévention pour la période du 01/01/25018 au 31/12/2018
- Adhère à la centrale d'achat de l'intercommunale Sibelga pour l'achat d'énergie au profit des pouvoirs locaux et régionaux de la Région de Bruxelles-Capitale
- Adhère à l'accord-cadre de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française
- Approuve les modifications budgétaires 98 et 99 du budget 2017
- Approuve la modification budgétaire 3 du service ordinaire du budget 2018
- Emet un avis quant à 1 compte de fabrique d'église
- Arrête les comptes annuels 2017
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 4^{ème} trimestre 2017
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - les achats et le placement de bacs d'Orangerie
 - Squarebeek : étude hydraulique et paysagère
 - la restauration et rénovation de l'Eglise Saint-Augustin - Marché fractionné: tranche ferme: études préliminaires et avant-projet, tranche conditionnelle: mission d'auteur de projet
 - l'intervention urgente pour le remplacement de lampes des terrains n°1-5 au Bempt et admet la dépense
- Approuve l'avenant à la convention cadre Politique de la Ville phasing out 2017
- Approuve et signe la convention #2018/FF/03 avec la Commission Communautaire Française (COCOF) et des conventions particulières
- Approuve la convention Bruxelles-Environnement relative au lot 2 de la «centrale de marché pour les études de pollution du sol destinée aux organismes publics bruxellois»
- Approuve le contrat de concession domaniale entre la Commune et la SNCB pour un terrain en friche à proximité de la gare de Forest-Est
- Approuve la convention de subventionnement pour l'organisation de la fête de clôture BOUM BOEM
- Emet un avis quant au budget 2018 du CPAS
- Modifie l'allocation des subventions 2018 en faveur des associations néerlandophones
- Prends acte des comptes annuels pour l'année 2015 de l'asbl « Forest, centre culturel »
- Approuve la modification budgétaire 5 du service extraordinaire du budget 2018
- Approuve les conditions du marché pour la location, l'installation et le démontage de locaux préfabriqués supplémentaires au Bempt
- Lance un appel à candidatures pour une désignation à titre temporaire dans une fonction de directeur
- Entend 5 interpellations de conseillers communaux
- Octroie 1 pension
- Remplace 1 mandat